

# FEDERATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS

## CGT – CFDT – FO – CFTC – CFE/CGC – UNSA – SUD-Rail – FGAAC

Paris, le 21 mars 2008

Monsieur Pierre SAURAI  
Adjoint au Directeur Délégué  
Ressources Humaines de l'Infrastructure  
17 rue d'Amsterdam  
75008 PARIS

Monsieur,

Par le présent courrier, les Fédérations Syndicales citées ci-dessus, vous demandent le report de la Table Ronde NRT pour laquelle elles ont été convoquées le 25 mars 2008.

Ceci pour la raison suivante :

Suite à la CPCVA du 13 mars 2008, l'ensemble des Fédérations présentes ont décidé, en y associant la FGAAC qui participe aux discussions sur la NRT depuis l'origine, d'envoyer un courrier au Ministre de Tutelle pour l'informer de la dangerosité de la généralisation de la Nouvelle Réglementation Travaux en l'état, mais aussi sur l'urgente nécessité de continuer la négociation sur ce dossier.

Négociation dans le cadre de l'arrêté du 27 juillet 2006, qui n'est pas abrogé, mais aussi avec l'EPSF comme convenu à l'article 4 du décret du 19 octobre 2006, pour tous les textes qui touchent la sécurité des circulations et le décret du 15 janvier 1960, à la CNMHS concernant la sécurité du personnel.

Concernant la CNMHS, l'accord a été donné hier dans cette instance par le Président. Nous attendons donc une réponse à ce courrier avant de reprendre contact avec la Direction de l'entreprise sur ce dossier.

Dans l'immédiat, nous réitérons notre demande de non généralisation, sous sa forme actuelle, de la mise en œuvre de la NRT qui de notre avis reste préjudiciable à la santé de l'ensemble du personnel impacté.

La Table Ronde ne pourra se tenir de manière constructive à notre sens, qu'après que l'EPSF aura apporté des compléments d'information aux remarques formulées dans son courrier référencé RF/PDF/2007. 10-75 du 19 octobre 2007.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour la CGT  
Robert LEROY

Pour la CFDT  
Philippe PARISOT

Pour FO  
Claude SERENELLI

Pour la CFTC  
Yves PETRUZZI

Pour la CFE-CGC  
Christian DEVOS

Pour l'UNSA  
Max DELATOUR-  
D'AUVERGNE

Pour SUD-Rail  
Fabienne TREUILLARD

Pour la FGAAC  
Jean-François MAILLE